ESTIMATES

Canada Information Office

2000-2001
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of three parts:

Part I – The Government Expenditure Plan provides an overview of federal spending and summarizes both the relationship of the key elements of the Main Estimates to the Expenditure Plan (as set out in the Budget).

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before 1 March.

Part III – Departmental Expenditure Plans which is divided into two components:

(1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail on a business line basis and contain information on objectives, initiatives and planned results, including links to related resource requirements over a three-year period. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are to be tabled on or before 31 March and referred to committees, which then report back to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

(2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of accomplishments achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented by
the Minister of Public Works and Government Services, 2000

Available in Canada through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing (PWGSC)
Ottawa, Canada K1A 0S9

Telephone: 1-800-635-7943
Internet site: http://publications.pwgsc.gc.ca

Catalogue No. BT31-2/2001-III-103

ISBN 0-660-61220-8

100-04226/

Canada Information Office

2000-2001 Estimates
A Report on Plans and Priorities

Table of Contents

Section I: Messages

A. Minister's Message 3
B. Management Representation Statement 4

Section II: Departmental Overview

A. Mandate, Roles and Responsibilities 5
B. Departmental / Program Objectives 7
C. External Factors Influencing the Department 7
D. Departmental Planned Spending 8

Section III: Plans, Results and Resources

A. Business Line Objective 9
B. Business Line Description 9
C. Key Results Commitments, Planned Results, Related Activities and Resources 10

Section IV: Financial Information 13

Section V: Other Information 14

Section I: Messages

A. Minister's Message

I take pride in presenting to Parliament and Canadians the Canada Information Office's (CIO) Report on Plans and Priorities for the 2000-2001 fiscal planning period.

Canadians are more knowledgeable than ever about the world around them. Their information needs are increasingly more complex and sophisticated. The CIO is helping respond to these needs through its efforts to improve communications between the Government of Canada and citizens. This in turn helps respond to Canadians' desire to be better informed about the government's overall direction, key priorities, and available programs and services.

The CIO's efforts to date have positively influenced the way in which government communicates. In 2000-2001, the CIO will place particular emphasis on corporate government communications, helping to promote the agenda and services of the Government of Canada. Improving communications with Canadians at the regional and local level will also be important in 2000-2001. To that end, the CIO will continue its efforts to develop a regional communications coordination capacity to assist the government.

The CIO will proceed with further research in 2000-2001 to build its knowledge base on Canadians' views, attitudes and needs regarding government communications. Research has been invaluable in developing citizen-focussed communication activities. We have learned that Canadians want more information about government programs and services. We also have a better understanding of their preferred means of communication. The CIO, in the coming year, will develop communication activities based upon these research findings.

The CIO will continue to work in partnership with other federal government departments and community-based groups to best inform Canadians of available programs and services. Special efforts will be made to reach those Canadians who, for a variety of reasons, have difficulty getting information.

Building on its solid research and successful communications activities, the CIO in 2000-2001 will ensure that more Canadians have more information about their government's programs and services.

Alfonso Gagliano
Minister Responsible for the Canada Information Office

B. *Management Representation Statement*

MANAGEMENT REPRESENTATION
Report on Plans and Priorities 2000-2001

I submit, for tabling in Parliament, the 2000-2001 Report on Plans and Priorities (RPP) for the Canada Information Office.

To the best of my knowledge, the information:

- Accurately portrays the mandate, plans, priorities, strategies and planned results of the organisation.
- Is consistent with the disclosure principles contained in the Guidelines for Preparing a Report on Plans and Priorities.
- Is comprehensive and accurate.
- Is based on sound underlying departmental information and management systems.

I am satisfied as to the quality assurance processes and procedures used for the RPP's production.

The reporting structure, on which this document is based, has been approved by Treasury Board Ministers and is the basis for accountability for the results achieved with the resources and authorities provided.

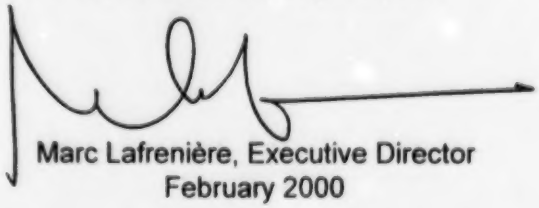

Marc Lafrenière, Executive Director
February 2000

Section II: Departmental Overview

A. Mandate, Roles and Responsibilities

The Canada Information Office's (CIO) mandate is to improve communications between the Government of Canada and citizens. While individual departments and agencies communicate about activities within their areas of responsibility, the CIO is increasingly focussed on communicating with citizens from a corporate perspective, representing the Government of Canada as a whole. In this way, the Government of Canada is better able to respond to citizens' needs for information on the government's overall direction, key priorities and the broad range of available programs and services.

Based on public opinion and communications research, the CIO develops national and regionally responsive citizen-focussed communications initiatives. It also provides advice and support, in collaboration with the Privy Council Office, to the ad hoc Committee of Cabinet on Government Communications which was created in 1998 to improve the effectiveness of government communications.

The CIO's role and mandate has gradually evolved to the above. When it was created on July 9, 1996 through Order-in-Council 1996-1066, its mandate reflected the Government's commitment to inform Canadians about their country, about each other, about the renewal of the federation and about the role of the Government of Canada. This evolution from a largely unity focussed mandate to one more focussed on corporate communications was brought about in response to the Government's commitment to better communicate with citizens.

Responsibilities

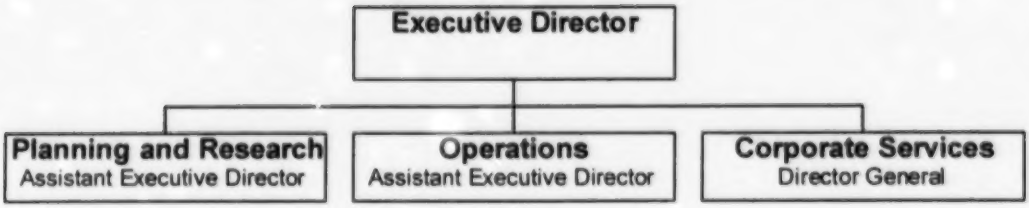

The CIO has three primary sectors as illustrated above and described below:

The **PLANNING AND RESEARCH** Sector sets out the CIO's strategic framework, plans and goals and evaluates, measures and reports on departmental activities. Through its public opinion and communications research, environmental scanning and analysis, the Planning and Research Sector provides strategic advice, evaluations and recommendations that help guide the CIO, other government departments and the ad hoc Cabinet Committee in developing and implementing activities, policies and programs relating to government-wide communications. The development of a regional communications capacity will help improve coordination and promote a corporate focus to communications activities at the regional and local level. The Planning and Research Sector is composed of three branches: Strategic Planning, Policy and Evaluation; Research and Analysis; and Regional Communications.

The **OPERATIONS** Sector, in partnership with governmental and non-governmental partners, designs and delivers communications products, services and activities that respond to Canadians' needs and desires for information. Through its media monitoring and tracking of government-related events and coordination of Ministerial tours in Quebec, the Operations sector is able to monitor current and emerging trends that influence the achievement of the CIO's strategic objectives. Through its outreach and community relations programs, the CIO is able to reach out to various segments of the population and inform them about the Government's key priorities, programs and services. The Operations Sector is composed of three branches: Communications; Outreach; and Information Services and Operations.

The **CORPORATE SERVICES** Branch is responsible for human resources (pay and benefits, staffing and staff relations), finance and administration (corporate budgets, office management, security, and purchasing), information technology (computer and telecommunications systems, help desk and training) and corporate activities such as parliamentary relations, correspondence, records management, processing of Access to Information and Privacy requests. The Corporate Services Branch is composed of four directorates: Corporate Secretariat; Human Resources; Information Technology; and Finance and Administration.

B. Departmental / Program Objectives

The CIO's primary objective is to improve communications between the Government of Canada and citizens so as to better respond to Canadians' needs for information, particularly on the government's overall direction, key priorities, and the broad range of available programs and services. Through this objective, the CIO aims to reinforce among Canadians the sense of belonging to a modern, dynamic country and emphasize the role of the Government of Canada and the renewal of the federation.

C. External Factors Influencing the Department

The CIO's activities are greatly influenced by the opinions and attitudes of the Canadian public. What Canadians tell us in our surveys help shape our initiatives and the communications advice we provide to the government. For instance, our research indicates that many Canadians believe the government is not providing them with enough information and a large majority believe that the government should place a high priority on providing information on how to access programs and services. Our research also tells us that Canadians possess relatively low levels of familiarity with government actions.[1]

Demographics also play an important role in determining our activities. The CIO's communications strategies reflect Canada's increasingly diverse and pluralistic population and take into consideration factors such as regional differences, the aging population and varying levels of literacy.

Technological advances and new media are also having significant effects on how the Government of Canada communicates with citizens and consequently, on the CIO's choice and recommendation of communications vehicles.

The CIO takes into account all of these factors in developing, measuring and reporting on its activities.

[1] For more information about what Canadians have told us, visit our website address at www.cio-bic.gc.ca

D. Departmental Planned Spending

Canada Information Office

(thousands of dollars)	Forecast Spending 1999-2000[1]	**Planned Spending 2000-2001**	Planned Spending 2001-2002	Planned Spending 2002-2003
Main Estimates	20,280	**20,648**	20,167	20,167
Adjustments	50			
Net Planned Spending	20,330	**20,648**	20,167	20,167
Plus : Cost of services received without charge	930	**1,029**	1,029	1,029
Net cost of Program	21,260	**21,677**	21,196	21,196
Full Time Equivalents	**60**	**83**	**83**	**83**

1 Reflects best forecast of total planned spending to the end of this fiscal year.

Section III: Plans, Results and Resources

A. Business Line Objective

Providing information on Canada to Canadians in order to improve communications between the Government of Canada and citizens and better inform them on the government's overall direction, key priorities, and broad range of available programs and services.

B. Business Line Description

Since its creation, the CIO has been making available accurate information about Canada, its people and its accomplishments and ensuring that Canadians recognize the role of the Government of Canada, its activities, programs and services in achieving national goals and in serving Canadians. It has been assisting Canadians who wish to contribute to Canadian identity and to building a better Canada, through partnerships and liaison with groups and individuals. It also provides advice and support to the Chair of the Committee of Cabinet on Government Communications.

To do this, the CIO develops and carries out projects aimed at strengthening communications between the government and its citizens. Through its communications and information activities, community relations or outreach, research, evaluation and regional presence, it is continuously seeking to understand Canadians' communications needs and finding more effective ways of keeping them better informed of the government's overall direction, key priorities, programs and services.

C. Key Results Commitments, Planned Results, Related Activities and Resources

Key Results Commitments	Planned Results	Related Activities	Resources
Improved communications between the Government of Canada and citizens to better respond to Canadians' needs for information on the government's overall direction, key priorities, and available programs and services	Corporate communications advice and support to the government Improved coordination of regional communications activities and corporate focus Operational readiness capacity	**Research Activities** • public opinion research • communications research and evaluation • environmental scanning and analysis **Communications Activities** • strategic advice to ad hoc Committee of Cabinet on Government Communications and departments and agencies • corporate products (such as advertising campaigns in community weekly newspapers, radio, and television, citizens' guides on programs and services) • regional coordination **Outreach Activities** • community-based activities reflecting citizens' interests and concerns **Information Activities** • media monitoring and analysis • coordination of Ministerial Tours in Québec • information products (such as calendars of events and Info-Regions, a database of regional information) **Sharing of Best Practices** • speaker series • guides and other products and activities to promote and share best practices	$ 21 million staff of 83 full time equivalents

The Key Results Commitments and Planned Results presented in the preceding table provide focus and direction for the CIO's activities which can be categorized in five broad areas: research, communications, outreach, information, and sharing of best practices.

Research Activities
CIO research help us better understand the overall public environment affecting communications and Canadians' attitudes towards government communications. Building on the results of its research, the CIO works closely with several government departments and others to develop projects to help the government communicate its overall direction, priorities, programs and services. In 2000-2001, the CIO will continue surveying Canadians on communications attitudes and preferences. It will also conduct communications research and evaluation to pre and post-test specific communications campaigns.

Communication Activities
In 2000-2001, the CIO will place much of its effort on the design and delivery of innovative, citizen-oriented corporate communications products and initiatives. These corporate communications initiatives will be designed to reflect citizens' needs and interests for information about the government's overall agenda, key priorities and the programs and services available from the Government of Canada. They will be based on the CIO's research and what it has learned from its practical experience to date. The addition of regional communications coordinators will further enhance coordination and collaboration of government-wide communications at the regional and local level. The CIO will also continue to play an important role in a variety of government-wide communications initiatives led by other departments and agencies. For example, it is working closely with the Treasury Board Secretariat, the Privy Council Office, and Public Works and Government Services Canada on a revised government communications policy. It is also collaborating with the Privy Council Office on the development and renewal of the government communications community.

Outreach Activities
Outreach or community relations activities encourage Canadians to work with government and other partners in improving communications between citizens and the Government of Canada. Outreach activities are designed to reach groups of citizens and respond to regional and local information needs and interests on government activities and programs. In 2000-2001, the CIO will continue to develop and implement specific communications projects to respond to these needs in partnership with government and non-governmental organizations.

Information Activities
Through its media monitoring capacity and regional presence, the CIO will continue to track current and emerging trends, increasingly from a corporate perspective. It will gather information in a timely and targeted manner to enable the government and the CIO to respond to citizens' information needs efficiently and effectively. It will continue to coordinate Ministerial visits in Québec, providing factual background information on the communities they visit as well as logistical and other support. The CIO will also continue to produce a variety of information documents such as calendars of events to help the government in its communications efforts.

Sharing of Best Practices
Finally, in 2000-2001, the CIO will strive to more actively identify and share best practices in government communications so that departments and agencies may learn from each other. For instance, the CIO is planning to expand its current speaker series on public opinion research to include other communications activities.

Section IV: Financial Information

Table 1: Summary of Transfer Payments

(thousands of dollars)	Forecast Spending 1999-2000	**Planned Spending 2000-2001**	Planned Spending 2001-2002	Planned Spending 2002-2003
Grants	—	**2,000**	2,000	2,000
Contributions	4,900	**2,900**	2,900	2,900
	4,900	**4,900**	4,900	4,900

Table 2: Net Cost of Program for 2000-2001

(thousands of dollars)	**Total**
Net Planned Spending	**20,648**
Plus: Services Received without Charge	
Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada (PWGSC)	**716**
Contributions covering employers' share of employees' insurance premiums and expenditures paid by TBS	**313**
	1,029
2000-2001 Net cost of Program	**21,677**

Section V: Other Information

Table 3: References

<table>
<tr><td colspan="2">The Canada Information Office (CIO) is located at:

155 Queen Street, 5th Floor
Ottawa Ontario
K1P 6L1

Phone: (613) 992-1692
Fax: (613) 991-1952</td></tr>
<tr><td colspan="2">For information on CIO publications and initiatives, please contact us through:</td></tr>
<tr><td>INTERNET

Please visit our Website at:

www.cio-bic.gc.ca</td><td>1-800 TOLL-FREE SERVICE

To obtain information on Canada, fact sheets or details on CIO activities, please call:

1 800 O-Canada</td></tr>
<tr><td colspan="2">ACCESS TO INFORMATION:

Access to Information inquiries should be directed to:

Access to Information Coordinator
Canada Information Office
155 Queen Street, 5th floor
Ottawa, Ontario
K1P 6L1</td></tr>
</table>

BUDGET DES DÉPENSES

Bureau d'information du Canada

Budget des dépenses
2000-2001

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables pour les ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2000

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la
poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)
Ottawa (Canada) K1A 0S9

Téléphone : 1-800-635-7943
Site Internet : http://publications.tpsgc.gc.ca

No. de catalogue BT31-2/2001-III-103

ISBN 0-660-61220-8

Bureau d'information du Canada

Budget des dépenses 2000-2001
Un rapport sur les plans et les priorités

Table des matières

Section I : Messages

A. Message du Ministre 3
B. Déclaration de la direction 5

Section II : Vue d'ensemble du Ministère

A. Mandat, rôles et responsabilités 7
B. Objectifs du Ministère et du Programme 9
C. Facteurs externes influant sur le Ministère 9
D. Dépenses prévues du Ministère 10

Section III : Plans, résultats et ressources

A. Objectif du secteur d'activités 11
B. Description du secteur d'activités 11
C. Principaux engagements relatifs aux résultats, résultats prévus, activités connexes et ressources 12

Section IV : Information financière 15

Section V : Autres renseignements 16

Section I : Messages

A. Message du Ministre

Je suis fier de présenter au Parlement et aux Canadiens et Canadiennes le Rapport sur les plans et les priorités du Bureau d'information du Canada (BIC), pour la période de planification financière 2000-2001.

Étant donné la prolifération de l'information mise à leur disposition, les Canadiens et Canadiennes sont plus renseignés que jamais sur le monde qui les entoure. Par conséquent, leurs besoins d'information sont toujours plus complexes et pointus. Le BIC tente d'y répondre en améliorant les communications entre le gouvernement du Canada et les citoyens. Il contribue ainsi à répondre au désir des Canadiens et Canadiennes d'être mieux informés sur l'orientation globale, les grandes priorités et les programmes et services que le gouvernement met à leur disposition.

Les travaux du BIC, jusqu'à présent, ont eu un effet positif sur la façon dont le gouvernement communique. Pour 2000-2001, le BIC accordera une importance particulière aux communications du gouvernement du Canada dans son ensemble, aidant à la promotion du plan global et des services de ce dernier. Comme il sera aussi important, en 2000-2001, d'améliorer les communications du gouvernement du Canada avec les Canadiens et Canadiennes aux paliers régional et local, le BIC poursuivra ses efforts afin de mettre en place une capacité de coordination des communications régionales.

En 2000-2001, le BIC poussera davantage ses recherches afin de parfaire ses connaissances sur les opinions, attitudes et besoins des Canadiens et Canadiennes en matière de communications gouvernementales. Ses recherches ont été un atout précieux grâce auquel il a pu mettre de l'avant des activités de communications axées sur les citoyens. Il a ainsi appris que les Canadiens et Canadiennes veulent plus d'information sur les programmes et services du gouvernement et il saisit désormais mieux leurs préférences quant aux véhicules de communications à privilégier. Au cours de l'année à venir, le BIC élaborera des activités de communications en se fondant sur les constatations dégagées de ses recherches.

Le BIC continuera à travailler en partenariat avec d'autres ministères fédéraux et groupes communautaires afin de mieux informer les Canadiens et Canadiennes sur les programmes et services mis à leur disposition. Des efforts particuliers seront entrepris pour joindre les Canadiens et Canadiennes qui, pour diverses raisons, ont du mal à obtenir de l'information.

En s'appuyant sur les assises solides de ses recherches et sur le succès de ses activités de communications, le BIC, en 2000-2001, permettra à un plus grand nombre de Canadiens et Canadiennes d'être mieux renseignés sur les programmes et services de leur gouvernement.

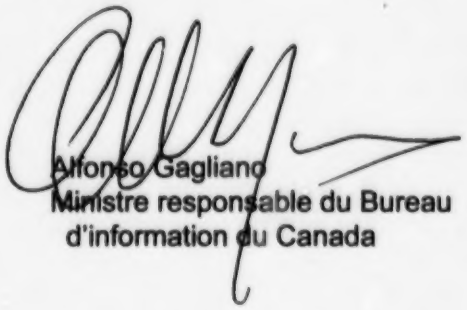

Alfonso Gagliano
Ministre responsable du Bureau
d'information du Canada

B. *Déclaration de la direction*

DÉCLARATION DE LA DIRECTION
Rapport sur les plans et les priorités de 2000-2001

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités de 2000-2001 du Bureau d'information du Canada.

À ma connaissance, les renseignements :

- décrivent fidèlement le mandat, les plans, priorités, stratégies et résultats escomptés de l'organisation;
- sont conformes aux principes de divulgation de l'information énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités*;
- sont complets et exacts;
- sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion sous-jacents.

Je suis satisfait des méthodes et procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire le RPP.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la structure de rapport sur laquelle s'appuie le document et qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

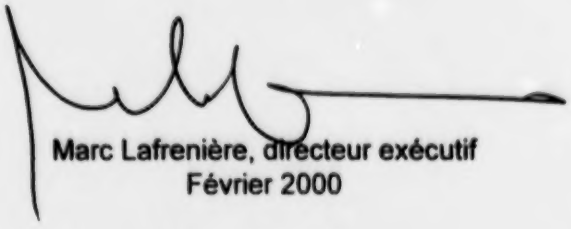

Marc Lafrenière, directeur exécutif
Février 2000

Section II : Vue d'ensemble du Ministère

A. Mandat, rôles et responsabilités

Le Bureau d'information du Canada (BIC) a pour mandat d'améliorer les communications entre le gouvernement du Canada et les citoyens. Tandis que tous les ministères et organismes communiquent au sujet des activités qui tombent dans leur sphère de compétence, le BIC se consacre de plus en plus à communiquer avec les citoyens dans une perspective globale, pour représenter l'ensemble du gouvernement du Canada. Ainsi, le gouvernement du Canada est plus en mesure de répondre aux besoins d'information des citoyens sur l'orientation globale, les grandes priorités et le vaste éventail de programmes et services à leur disposition.

En se fondant sur des recherches en matière d'opinion publique et de communications, le BIC élabore des initiatives de communications régionales et nationales axées sur les citoyens et adaptées à leurs besoins. Il fournit aussi avis et soutien, de concert avec le Bureau du Conseil privé, au Comité spécial du Cabinet sur les communications gouvernementales, créé en 1998 afin d'améliorer l'efficacité des communications gouvernementales.

Le rôle et le mandat du BIC ont graduellement évolué pour devenir ce qu'ils sont maintenant. Quand le BIC a été mis en place le 9 juillet 1996 par le décret 1996-1066, son mandat donnait suite à l'engagement du gouvernement d'informer les Canadiens et Canadiennes sur leur pays, leurs concitoyens, le renouvellement de la fédération et le rôle du gouvernement du Canada. Le mandat, qui était au départ surtout axé sur l'unité, est maintenant davantage axé sur les communications du gouvernement du Canada. Cette évolution a découlé de l'engagement qu'a pris le gouvernement d'améliorer ses communications avec les citoyens.

Responsabilités

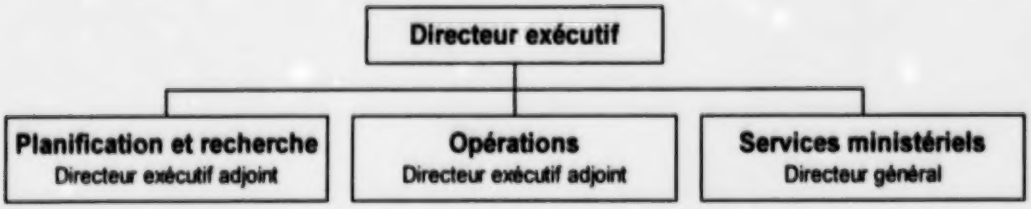

Le BIC compte trois secteurs principaux, comme l'indiquent le tableau ci-dessus et la description qui suit.

Le secteur de la **PLANIFICATION ET DE LA RECHERCHE** établit le cadre, les plans et les objectifs stratégiques du BIC et il évalue et mesure les activités du Ministère et en rend compte. En s'appuyant sur ses activités de recherche sur l'opinion publique et les communications, de suivi et d'analyse de l'environnement, le secteur de la Planification et de la recherche fournit des avis, évaluations et recommandations stratégiques qui aident à guider le BIC, d'autres ministères ainsi que le Comité spécial du Cabinet dans l'élaboration et la mise en oeuvre d'activités et de politiques ainsi que de programmes relatifs aux communications du gouvernement du Canada. L'élaboration d'une capacité de communications régionales aidera à améliorer la coordination des activités de communications aux paliers régional et local et à favoriser une perspective globale. Le secteur de la Planification et de la recherche compte trois directions générales : Planification stratégique, politiques et évaluation; Recherche et analyse; et Communications régionales.

De concert avec des partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux, le secteur des **OPÉRATIONS** conçoit et fournit des produits, services et activités de communications qui satisfont aux besoins d'information exprimés par les Canadiens et Canadiennes. Par ses activités de suivi des reportages médias et des événements se rapportant au gouvernement ainsi que par la coordination de tournées ministérielles au Québec, le secteur des Opérations peut se tenir au courant des tendances actuelles et nouvelles qui influent sur l'atteinte des objectifs stratégiques du BIC. Il peut joindre divers segments de la population et les informer des grandes priorités, programmes et services du gouvernement par le biais de ses activités de liaisons extérieures et de relations avec les collectivités. Le secteur des Opérations comprend trois directions générales : Communications; Liaisons extérieures; et Services de l'information et opérations.

La direction générale des **SERVICES MINISTÉRIELS** est responsable des ressources humaines (paie et avantages sociaux, dotation et relations de travail), des finances et de l'administration (budgets ministériels, gestion de bureau, sécurité et achats), des technologies de l'information (systèmes informatiques et de télécommunications, centre de dépannage et formation) et d'activités institutionnelles comme les relations parlementaires, la correspondance, la gestion des documents, le traitement des demandes en matière d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels. La direction générale des Services ministériels comprend quatre directions : Secrétariat général; Ressources humaines; Technologies de l'information; et Finances et administration.

B. Objectifs du Ministère et du Programme

Le BIC a pour objectif principal d'améliorer les communications entre le gouvernement du Canada et les citoyens afin de mieux satisfaire aux besoins d'information des Canadiens et Canadiennes, surtout en ce qui concerne l'orientation générale et les grandes priorités du gouvernement, ainsi que le vaste éventail des programmes et services disponibles. Par cet objectif, le BIC vise à renforcer chez les Canadiennes et les Canadiens le sentiment d'appartenir à un pays moderne et dynamique, et à mettre en lumière le rôle que joue le gouvernement du Canada ainsi que le renouvellement de la fédération.

C. Facteurs externes influant sur le Ministère

Les opinions et attitudes du public ont une grande incidence sur les activités du BIC. Ce que les Canadiens et Canadiennes nous disent dans nos sondages aide à façonner nos initiatives et les avis que nous donnons au gouvernement à propos des communications. Par exemple, nos recherches indiquent que beaucoup de Canadiens et de Canadiennes croient que le gouvernement ne leur fournit pas assez d'information et une vaste majorité croit que le gouvernement devrait mettre en tête de liste de ses priorités la communication d'information sur l'accès aux programmes et aux services. Nos recherches nous indiquent également que les Canadiens et Canadiennes sont relativement peu familiers avec les mesures prises par le gouvernement.

Les caractéristiques démographiques influent aussi grandement sur le choix de nos activités. Les stratégies de communications du BIC tiennent compte du fait que la population est de plus en plus diversifiée et pluraliste ainsi que de facteurs comme les différences régionales, le vieillissement de la population et les degrés variés d'alphabétisation.

[1] Pour plus d'information sur ce que les Canadiens et Canadiennes nous ont dit, visitez notre site Web, à l'adresse suivante : www.cio-bic.gc.ca

Les percées technologiques et les nouveaux médias ont aussi des effets considérables sur la façon dont le gouvernement du Canada communique avec les citoyens et, par conséquent, sur les choix que fait le BIC et les recommandations qu'il formule, en matière de moyens de communications.

Le BIC tient compte de tous ces facteurs lorsqu'il s'agit d'élaborer et d'évaluer ses activités et d'en rendre compte.

D. Dépenses prévues du Ministère

Bureau d'information du Canada

(en milliers de dollars)	Prévisions des dépenses 1999-2000[1]	**Dépenses prévues 2000-2001**	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
Budget principal des dépenses	20 280	**20 648**	20 167	20 167
Rajustements	50			
Dépenses prévues nettes	20 330	**20 648**	20 167	20 167
Plus : Coût des services fournis sans frais	930	**1 029**	1 029	1 029
Coût net du programme	21 260	**21 677**	21 196	21 196
Équivalents temps plein	**60**	**83**	**83**	**83**

[1] Ces montants reflètent les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues à la fin de l'exercice courant.

Section III : Plans, résultats et ressources

A. Objectif du secteur d'activités

Fournir aux Canadiens et Canadiennes de l'information sur le Canada afin d'améliorer les communications entre le gouvernement du Canada et les citoyens et de mieux renseigner ces derniers sur l'orientation globale et les grandes priorités du gouvernement, ainsi que sur le vaste éventail des programmes et services disponibles.

B. Description du secteur d'activités

Depuis sa création, le BIC met à la disposition des Canadiennes et Canadiens une information exacte au sujet du Canada, de ses citoyens et de ses réalisations, et fait en sorte que les Canadiennes et Canadiens soient conscients du rôle que joue le gouvernement du Canada, par ses activités, ses programmes et ses services, dans la réalisation des objectifs nationaux et la satisfaction des besoins de la population. De plus, il appuie les Canadiennes et Canadiens qui souhaitent contribuer à la promotion de l'identité canadienne et à l'édification d'un Canada meilleur en établissant des liens et des partenariats avec des groupes et des particuliers. Le BIC fournit également conseils et soutien au président du Comité du Cabinet sur les communications gouvernementales.

Pour ce faire, le BIC élabore et exécute des projets visant à renforcer les communications entre le gouvernement et les citoyens. Par ses activités de communications et d'information, ses relations avec les collectivités, ses activités de recherche, d'évaluation et sa présence régionale, il cherche sans cesse à cerner les besoins de communications des Canadiens et Canadiennes et à trouver des façons plus efficaces de mieux les renseigner sur l'orientation globale, les grandes priorités, les programmes et les services du gouvernement.

C. Principaux engagements relatifs aux résultats, résultats prévus, activités connexes et ressources

Principaux engagements en matière de résultats	Résultats escomptés	Activités connexes	Ressources
Communications améliorées entre le gouvernement du Canada et les citoyens pour mieux répondre aux besoins d'information des Canadiens et Canadiennes sur l'orientation globale, les grandes priorités et les programmes et services du gouvernement	Avis et soutien au gouvernement en ce qui concerne les communications du gouvernement du Canada Coordination améliorée des activités de communications régionales, dans la perspective globale des communications du gouvernement du Canada Capacité de préparation opérationnelle	**Activités de recherche** • recherche sur l'opinion publique • recherche et évaluation en matière de communications • analyse de l'environnement **Activités de communications** • avis stratégiques au Comité spécial du Cabinet sur les communications gouvernementales et aux ministères et organismes fédéraux • produits gouvernementaux (comme des campagnes de publicité dans des hebdomadaires communautaires, à la radio et à la télévision et des guides sur les programmes et services destinés aux citoyens) • coordination régionale **Activités de liaisons extérieures** • activités communautaires tenant compte des intérêts et des préoccupations des citoyens **Activités d'information** • suivi et analyse médiatiques • coordination de tournées ministérielles au Québec • produits d'information (comme des calendriers d'événements et Info-Régions, une banque de données d'information régionale) **Communication des pratiques exemplaires** • série de conférences • guides et autres produits et activités pour promouvoir et diffuser les pratiques exemplaires	21 millions de dollars effectifs comptant 83 équivalents temps plein

Les principaux engagements relatifs aux résultats et *les résultats prévus* figurant dans le tableau à la page précédente permettent de canaliser et d'orienter les activités du BIC, lesquelles peuvent être classées dans cinq grands domaines : recherche, communications, liaisons extérieures, information et diffusion des pratiques exemplaires.

Activités de recherche

La recherche, au BIC, nous aide à mieux comprendre le contexte public global influant sur les communications et les attitudes des Canadiens et Canadiennes à l'égard des communications du gouvernement du Canada. En s'appuyant sur les résultats de ses recherches, le BIC travaille étroitement avec plusieurs ministères fédéraux et d'autres intervenants afin d'élaborer des projets visant à aider le gouvernement à communiquer son orientation globale, ses priorités, ses programmes et ses services. En 2000-2001, le BIC continuera à sonder les Canadiens et Canadiennes sur leurs attitudes et leurs préférences relativement aux communications. Il mènera aussi des activités de recherche et d'évaluation afin de pouvoir soumettre des campagnes de communications particulières à des pré-tests et à des post-tests.

Activités de communications

En 2000-2001, le BIC engagera une grande partie de ses efforts dans la conception et l'exécution de produits et d'initiatives de communications innovateurs et axés sur le citoyen. Ces initiatives de communications intégrées seront conçues de manière à tenir compte des besoins et des intérêts des citoyens en matière d'information sur le programme global et les grandes priorités du gouvernement du Canada ainsi que sur les programmes et services qu'il fournit. Elles seront fondées sur les résultats des recherches du BIC et sur ce qu'il a appris jusqu'ici par l'expérience. L'ajout de coordonnateurs régionaux des communications fera en sorte que les communications du gouvernement du Canada aux paliers régional et local soient mieux coordonnées et concertées. Le BIC continuera aussi à jouer un rôle important dans divers projets de communications pangouvernementaux dirigés par d'autres ministères et organismes. Par exemple, il travaille étroitement avec le Secrétariat du Conseil du Trésor, le Bureau du Conseil privé et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada à la révision de la politique du gouvernement en matière de communications. Il collabore aussi avec le Bureau du Conseil privé au développement et renouvellement de la collectivité des communications gouvernementales.

Activités de liaisons extérieures
Les activités de liaisons extérieures ou de relations avec les communautés encouragent les Canadiens et Canadiennes à travailler avec le gouvernement et d'autres partenaires à l'amélioration des communications entre les citoyens et le gouvernement du Canada. Elles sont élaborées afin de joindre des groupes de citoyens et de tenir compte des besoins et intérêts régionaux et locaux en matière d'information sur les programmes et activités du gouvernement. En 2000-2001, le BIC continuera à développer et à mettre en oeuvre des projets de communications spécifiques pour satisfaire à ces besoins, en partenariat avec des organismes gouvernementaux et non-gouvernementaux.

Activités d'information
Grâce à sa capacité de suivi des médias et à sa présence régionale, le BIC continuera à cerner les tendances actuelles et nouvelles, et ce, dans une perspective de plus en plus globale. Il collectera de l'information de façon ponctuelle et ciblée, pour permettre au gouvernement et au BIC de combler les besoins d'information des citoyens de façon efficace et efficiente. Il continuera à coordonner des visites ministérielles au Québec, fournissant des renseignements généraux factuels sur les collectivités visitées, ainsi que des services de soutien logistique, entre autres. Le BIC continuera aussi à produire divers documents d'information, tels que des calendriers d'événements, pour aider le gouvernement dans ses communications.

Diffusion des pratiques exemplaires
Enfin, en 2000-2001, le BIC s'emploiera plus activement à cerner et à diffuser les pratiques exemplaires en matière de communications gouvernementales afin que les ministères et organismes puissent tirer des enseignements de l'expérience de chacun. Par exemple, le BIC planifie d'étendre le cadre de sa série de conférences traitant de la recherche sur l'opinion publique afin d'y inclure d'autres activités de communications.

Section IV : Information financière

Tableau 1 : Sommaire des paiements de transfert

(En milliers de dollars)	Prévision des dépenses 1999-2000	**Dépenses prévues 2000-2001**	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
Subventions	—	**2000**	2000	2000
Contributions	4900	**2900**	2900	2900
	4900	**4900**	4900	4900

Tableau 2 : Coût net du programme pour 2000-2001

(en milliers de dollars)	**Total**
Dépenses prévues nettes	**20 648**
Plus: Services fournis sans frais par d'autres ministères	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	**716**
Cotisations des employeurs aux régimes d'assurance des employés et coûts payés par le SCT	**313**
	1 029
Coût net du Programme pour 2000-2001	**21 677**

Section V : Autres renseignements

Tableau 3 : Références

Le Bureau d'information du Canada (BIC) est situé au :

155, rue Queen, 5e étage
Ottawa (Ontario)
K1P 6L1

Téléphone : (613) 992-1692
Télécopieur : (613) 991-1952

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les publications et les initiatives du BIC, prière de communiquer avec nous par les moyens suivants :

INTERNET

Voici l'adresse de notre site Web :

www.cio-bic.gc.ca

Ligne d'appel sans frais 1-800

Pour obtenir des renseignements sur le Canada, des fiches documentaires ou des détails sur les activités du BIC, composez le :

1 800 O-Canada

ACCÈS À L'INFORMATION :

Toute demande d'accès à l'information doit être adressée au :

Coordonnateur de l'accès à l'information
Bureau d'information du Canada
155, rue Queen, 5e étage
Ottawa (Ontario)
K1P 6L1